AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1968
FR0000039109-FS0822

23 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SECHE ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 23 août 2017, la société de droit américain International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 16 août 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société SECHE ENVIRONNEMENT et détenir, à cette date et à ce jour, 430 982 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,48% du capital et 4,15% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société SECHE ENVIRONNEMENT.

[1] Sur la base d'un capital composé de 7 857 732 actions représentant 10 373 943 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général